

Séance du lundi 10 mars 1919

La séance est présidée par M. Hector Kappeler.
Sont présents: M. A. Oscar Schamin, Arthur Bagnuel, Edouard
Bourgeois, Philippe Lancy, Élie Jobin, Valmore Bienvenue,
Henri Landeau, Victor Mercier, Ed. S. Robitaille, Henri
Fouciot, et Mme Hamondax, secrétaire.

Les procès-verbaux des dernières séances sont lus et
adoptés.

Le secrétaire lit une lettre de M. H. A. Cantin demandant sa
démission comme membre du club à compter du 1^{er} mai
prochain. Cette démission sera acceptée si un autre rapport
que fera le trésorier.

M. Oscar Schamin, président du Comité spécial chargé
de former les comités du club fait son rapport et dé-
clare que la formation des clubs, comités sera
du consensus. Le rapport est adopté et les clubs
comités élisent immédiatement leurs présidents
et respectifs qui sont nommés ci-après:

Comité de la Maison: M. Arthur Bagnuel, président, M.
Wilfrid Lacroix, M. Philippe Lancy.

Comité de Recrutement: M. Victor Mercier, président, M.
G. B. Lesage, M. Henri Fouciot, M. Henri Gosselin, M. Élie
Jobin.

Comité des Amusements: M. Élie Jobin, président, M.
Ed. S. Robitaille, M. Jos. Savais, M. Edouard Bourgeois,
M. C. E. Lévesque.

Comité des Finances: M. Edouard Bourgeois, président,
M. Philippe Lancy, M. Henri Landeau, M. C. E. Lévesque.

Comité Littéraire: M. Valmore Bienvenue, président,
M. Mme Hamondax, M. Oscar Schamin, M. Fernand
Gosselin.

Comité Polémique: M. Oscar Schamin, président,

M. William Langue, M. Wilfrid Lacroix, M. Fanning
Gasselin, M. Henri Paulin, M. Henri Gagnon, M. J. B.
Folubault, M. Valmore Simard, M. Siméon Lamondan,
P. J. A. Lepage, M. Henri Ducloux et P. Victor Mercier.
M. Arthur Lafonté, le président du Club fait
partie de droit de ces trois Comités.

Finances:

Rapport du Trésorier. M. Adèle Rampseau, le trésorier
présente un rapport sommaire des finances du
Club. Il qualifie ce rapport de peu satisfaisant.
Suggère quelques mesures à prendre. Il dit
qu'il y a urgence particulièrement à penser la
collection des arriérés dus au Club. A l'unani-
mité, le comité exécutif donne au Comité des
finances toute latitude pour prendre sans
retard toutes les mesures qu'il juge utiles
et nécessaires à ce sujet.

Motion: Il est proposé par M. Henri Paulin
secondé par M. Lavoie, d'inviter que le secrétaire
adresse à tous les députés présents, au nom
du Club, une lettre leur demandant de bien
vouloir s'inscrire comme membres resi-
dents au nom résidents du Club de Reforme de
Quebec, résidents le lieu de leur résidence. Cette
motion est adoptée à l'unanimité.

Nouveaux membres et renouvellements:

M. Cyrille Borneau, de Quebec voyageur de commerce
demande d'être admis comme membre non
résident du Club.

Il y a quelques échanges de avis à ce sujet entre
les membres du comité et la motion suivante
est adoptée:

Motion: Il est proposé par M. Henri Paulin secondé
par M. J. B. Folubault et adopté que le cas de
M. Cyrille Borneau soit referé au Comité de Re-
nouvellement du Club qui s'occupera sur ce cas
l'inscription et fera rapport au Comité Exécutif
à sa prochaine séance.

Le Comité décide à l'unanimité que l'avis de renou-
vellement doit être adressé aux membres par le secrétaire
et par fait individuel dans l'adresse et que les observa-
tions faites au sujet de cette formule par un
membre sont injustifiées.

Le Comité décide de faire imprimer des cartes,
parties pour les convocations des assemblées
du Comité exécutif.

Jeu de Cartes :

Le président, M. Hubert Lafite et Messieurs Oscar
Khanin, Edouard Bangeais et Arthur Langues font
quelques remarques au sujet du jeu de cartes
dans les salles du Club.

On reconnaît qu'il y a une limite, fixée par
le feu, que cette limite est respectée, mais on
décide de tenir les portes des salles de jeu
rigoureusement fermées lorsqu'il y a des joueurs.

Étrangers :

Après quelques remarques au sujet de la pré-
sente fréquente d'étrangers dans les salles du
club, la motion suivante est adoptée :

Motion: Il est proposé par M. Henri Pauld'ore
carré par M. Arthur Langues et résolu: "Qu'on
affiche, en dehors des locaux du Club des copies
encadrées des articles du Règlement du Club con-
cernant les étrangers (Chapitre Art. 2 et 3), qu'on
respecte soigneusement les prescriptions de ce Ré-
glement à ce sujet et qu'on fournisse sans
délai au secrétaire un registre dans lequel
seront du Club avec le numéro et au tant les
visites du Club devant s'inscrire."

Diverses Causeries.

Après discussion et échange de vues entre les mem-
bres du Comité, le Comité décide qu'à ce qui
regarde M. Amédée Tranel, député d'Alger, de lui
offrir une réception, ainsi que d'un punch et d'un dîner
à une date aussi rapprochée que possible.

On vendra des cartes aux membres et autres gens

M. Chacabert est adopté par cinq voix de majorité,
le vote étant de huit contre trois, (8 + 3).

Le Club mettra dans une certaine de
souscriptions volontaires pour l'acquisition
de la propriété Marché.

La discussion du rapport du Comité Spécial
continue et l'on décide que ces souscriptions
chaque de \$100. chacune et payables comme
suit après la manière suivante.

Motion: Il est proposé par M. J. B. Forays, secondé
par M. Charles Laroche et résolu: Que
les souscriptions soient de \$100. chacune, et
payables comme suit:

\$5.00 comptant
\$25.00 par un billet à quatre mois
\$25.00 " " " " huit " "
\$25.00 " " " " quinze "

Motion: On se mettra en comité qui examinera
tous les détails et les conditions de l'opération
relatives ces souscriptions.

Motion: Il est proposé par M. Oscar Brannin
secondé par M. Henri Laroche et résolu: Que
M. Charles Laroche, de Québec, agent de la
vente chargé par le Club de publier ces souscriptions.

Que le Club lui paie une commission de
cinq pour cent (5%) sur son montant payé
de \$1500. au plus.

Que, si l'affaire n'avance pas, le Club
paie à M. Laroche pour ses services une
somme de \$100. que qu'il ait fait ou non
qu'il ait fait ou non.

Que le Club donne à M. Laroche un
délai de deux mois pour publier ces sous-
criptions.

Quand aux propositions à accorder aux sous-
criptions, les deux propositions suivantes
sont soumises au Comité.

Il est proposé par M. Oscar Brannin, secondé

par M. l'almir, Bienvenu qu'une réduction
de \$10. par année, pendant cinq ans, soit faite
par suite de dix souscriptions sur le prix de leur con-
tribution annuelle.

M. Wilfrid Lacroix propose, secondé par
M. Adolphe Bourgeois, qu'une réduction de
\$10.00 par année, pendant dix ans, soit faite
aux souscripteurs sur le prix de leur con-
tribution annuelle.

Le Président appelle le vote sur la proposition
de M. Wilfrid Lacroix est adoptée pour sept
soit de majorité, le vote étant de cinq contre
deux (9052).

Sur proposition de M. Oscar Thériault, secondé
par M. J. B. Lesage, il est résolu à l'unanimité
que les donateurs recevront le titre de Con-
tributifs du Club de Réforme de Québec.

À l'unanimité, le Comité décide qu'il ne sera
pas nécessaire d'avoir pris part à la souscrip-
tion pour faire partie du Comité Exécutif du Club.
Portrait du Comité.

Il est proposé par M. Thibaut Mercier, secondé
par M. Adolphe Bourgeois et résolu: "Que le Comité
fasse publier le portrait de ces membres dans
un manuel ou journal français et un jour-
nal anglais, à Québec et à Montréal, et
que le secrétaire fasse à ce portrait une
certificat où il sera constaté, & au, le programme
et les emplacements du Club de Réforme de
Québec."

Assemblée Générale Spéciale.

Il est proposé par M. J. B. Lesage, secondé par
M. l'almir, Bienvenu, et résolu: "Antérieurement
à l'Assemblée Générale Spéciale du Club soit convoquée
pour le dimanche 17 mars au moins dans le but
d'expliquer aux membres le projet d'acquies-
cement de la propriété March et de recevoir
leur avis à ce sujet."

Ed. la comite is' gairne.

King Remondan Secretaire
201 W. 10th St. New-York